

Programme des Nations Unies pour le développement

RAPPORT DE PROGRÈS

PROGRAMME CONJOINT D'APPUI À LA POLICE NATIONALE D'HAÏTI

Janvier – Juin 2024



Fiche descriptive du programme	
Titre du projet	Programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti
Période	Janvier – Juin 2024
Donateurs	Allemagne, Canada, États Unis d'Amérique, Japon, Italie, Union Européenne et PNUD
Pays	Haïti
ID du projet	00142721
Résultats du plan stratégique et/ou du PPC	Des institutions légitimes et redevables garantissent l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains.
Partenaires de mise en œuvre	PNUD, ONUDC, BINUH
Date de début du projet	Juin 2022
Date de fin du projet	Juin 2026
Total des ressources nécessaires	28,229,180.80 USD
Fonds mobilisés	25,524,680.80 USD
Recettes perçues	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds réguliers PNUD: 300,000.00 USD • Autres <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Allemagne : 527,771.86 USD</i> ○ <i>Canada : 15,244,343.94 USD</i> ○ <i>États-Unis (INL) : 3,000,000.00 USD</i> ○ <i>Japon : 3,000,000.00 USD</i> ○ <i>Italie : 157,065.00 USD</i> ○ <i>Union-Européenne: 3,295,500.00 USD</i> • Total: 25,524,680.80 USD
Montant à mobiliser	2,704,500.00 USD
Personne de contact du PNUD	Oumar Diallo Responsable du Programme d'Appui à la PNH. PNUD-Haïti Messagerie électronique : oumar.diallo@undp.org Tél. : +509 3409-7203

Table des matières

I.SOMMAIRE EXÉCUTIF..... 4

II.CONTEXTE 6

III.BILAN D’AVANCEMENT 8

IV.RISQUES ET ENJEUX DU PROGRAMME..... 11

V. PARTENARIAT11

VI. GESTION FINANCIÈRE.....12

VII.GESTION DU PROGRAMME12

VIII. LEÇONS APPRISES13

IX.CONCLUSIONS ET VOIE À SUIVRE 14

X.ANNEXE 16

Liste des acronymes

BINUH	Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti
BF	Basket Fund
CERMICOL	Centre de Réinsertion des Mineurs en Conflit avec la Loi
C3i	Centre de Commande de Contrôle et d'Intelligence
CoPil	Comité de Pilotage
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
ENP	École Nationale de Police
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l'homme
HRDDP	Human Rights Due Diligence Policy
IGPNH	Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti
INL	International Narcotics and Law enforcement affairs
MMAS	Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité
PNH	Police nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
SOP	Standard Operating Procedure
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UN Office on Drugs & Crime)
ONU	Organisation des Nations unies

I. SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'objectif du programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH) est de soutenir l'institution dans la réalisation de ses priorités en matière de gouvernance interne, notamment en renforçant les mécanismes de contrôle, en améliorant les capacités de recrutement et de formation, en mettant en place un processus de "vetting", en renforçant les capacités opérationnelles d'intervention et de renseignement pour lutter contre le crime organisé, afin de permettre à la Police de remplir efficacement son rôle de service public chargé de maintenir l'ordre. Le programme est exécuté en partenariat avec le BINUH et l'UNODC. Il est mis en œuvre grâce aux contributions reçues des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à savoir l'Allemagne, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Japon, l'Italie, l'Union Européenne et le PNUD selon un budget prévisionnel de 28,229,180.80 USD. L'exécution du programme s'est étendue sur une période initiale de deux ans (juin 2022 au 30 juin 2024).

À la suite de la rencontre du comité de pilotage organisée le 30 janvier 2024, une prolongation de deux ans se terminant au 30 juin 2026 a été accordée au programme par suite de l'analyse du contexte de la mise en œuvre et certaines variables qui y découlent. Des recommandations ont été formulées parmi lesquelles, la conduite de discussions avec la PNH sur les besoins ponctuels, la révision des activités programmatiques, etc.

Le présent rapport fait le point des progrès accomplis par le programme pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Il fournit le niveau de réalisations du programme avec ses quatre (4) volets d'activités : 1) renforcement des capacités institutionnelles de la PNH ; 2) renforcement de la présence de la PNH dans le pays à travers les infrastructures, 3) renforcement des capacités d'intervention de la PNH en matière d'équipements et de matériels, 4) renforcement du personnel en matière de formation.

Les progrès les plus significatifs accomplis par rapport aux résultats attendus se résument comme suit : Au titre du renforcement des capacités institutionnelles de la PNH - Appui stratégique, la période a été marquée par les progrès ci-après :

- L'appui à la mission des cadres de la PNH au Mexique pour l'échange d'expériences dans la gestion de centre de commandement tactique ;
- La modernisation du centre de commandement de contrôle et d'intelligence (C3i) de la PNH.

Dans le cadre du renforcement des compétences du personnel et de l'amélioration de la capacité opérationnelle de la PNH à travers un soutien en équipement et en matériel, cette période a été principalement caractérisée par :

- La formation sur la planification stratégique à l'intention des cadres de la PNH ;
- L'acquisition et la remise des matériels de Protection Individuelle (EPI) ;
- L'acquisition et la remise de matériels de bureau ;

Au titre du renforcement de la présence de PNH sur le territoire – Volet infrastructure, on note les avancées pour la période couverte par le rapport telles que :

- ❑ Le lancement des études géotechniques des projets de constructions (Salles de classe à l'ENP, Direction Départementale des Nippes, Commissariat de Miragoâne) et les travaux de réhabilitations des commissariats ;
- ❑ Le lancement des chantiers de réhabilitation des commissariats de Thomassin et la Direction départementale de Miragoâne.

La structure du présent rapport repose sur les points ci-dessus énumérés, lesquels seront développés plus en détails dans les sections suivantes :

- 1) Analyse du contexte marquant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024
- 2) Bilan d'avancement des activités du programme
- 3) Risques et enjeux du programme
- 4) Partenariats
- 5) Gestion financière
- 6) Gestion du projet
- 7) Leçons apprises
- 8) Plan révisé du programme (version révisée).

II. CONTEXTE

Le premier semestre de l'année 2024 a été marqué par la persistance de l'insécurité chronique qui sévit en Haïti depuis de nombreuses années. À partir du 29 février, des attaques coordonnées des gangs armés ont conduit à une détérioration rapide de la situation en Haïti, obligeant les autorités nationales à décréter l'état d'urgence sur le territoire depuis entre mars et juin 2024. La pression s'est accrue sur le Premier Ministre d'alors SEM Ariel Henry pour qu'il prenne des mesures concernant certains aspects de la gouvernance notamment dans le cadre de la sécurité. Des manifestations antigouvernementales, parfois violentes, ont eu lieu dans la capitale et certaines villes de province, exigeant la démission du gouvernement en place. Les attaques coordonnées des gangs visant les infrastructures essentielles de l'État, notamment les attaques contre l'aéroport international de Port-au-Prince, a conduit à la suspension des vols entre le début du mois de mars et la fin du mois de mai 2024.

Suite à la démission du Premier ministre confronté à une vague de violence des gangs, un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) constitué de neuf membres a été établi le 12 avril avec le soutien de la CARICOM. Après l'installation du CPT, un premier Ministre, Dr Garry Conille, a été nommé en date du 3 juin. À la suite de sa nomination comme premier ministre de transition, un gouvernement a été mis en place et officialisé le 11 juin en collaboration avec le CPT.

Sur le plan social, la crise qui sévit en Haïti impacte profondément le quotidien de millions de personnes, avec de nombreux indicateurs montrant une dégradation inquiétante dans des domaines clés notamment la sécurité, la santé et l'éducation. La situation sécuritaire à Port-au-Prince et à Artibonite reste marquée par la persistance des actes de violence perpétrés par les gangs armés actifs, la détérioration de la situation des droits humains dans une large partie du territoire de la capitale haïtienne et d'autres zones dans les départements. La violence des gangs demeure le principal facteur contribuant aux abus et aux violations des droits de l'homme en Haïti, engendrant ainsi des conséquences humanitaires désastreuses. Comme a indiqué dans la résolution 2699 du Conseil de sécurité, « l'augmentation de la violence, des activités criminelles et des abus et violations des droits humains compromet la paix, la stabilité et la sécurité d'Haïti et de la région »¹

Le nombre d'homicides intentionnels a augmenté de manière significative, forçant des milliers de personnes à abandonner leurs foyers dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Entre janvier et juin 2024, le BINUH a enregistré 3 638 victimes, dont 384 femmes, 13 filles et 51 garçons, contre 2 742 victimes au cours de la précédente période (juillet-décembre 2023). Le nombre d'enlèvements s'est élevé à 1,162 victimes, dont 409 femmes, 15 filles et 14 garçons. Par ailleurs, la situation sécuritaire continue de déplacer des milliers de personnes. Entre mars et juin 2024, le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60%, passant de 362 000 à plus de 578 000 en ce début du mois de juin. Suivant un rapport de l'OIM, 85% des personnes déplacées vivent en familles d'accueil et 15% dans des sites².

Il convient de souligner qu'en matière de sécurité, la période considérée de ce présent rapport a été marquée par un profond changement dans la dynamique, les tactiques et les objectifs des gangs. Une

¹ S/RES/2699, préambule

² Urgence Haïti Rapport de situation n° 26 (du 1 au 7 juin 2024)

alliance apparente entre les principaux gangs a permis des attaques coordonnées et simultanées à un niveau sans précédent contre l'autorité de l'État à partir du 29 février et qui se poursuit. Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite restent en proie à une profonde insécurité caractérisée par des violences indiscriminées commises par des gangs armés contre les civils et des attaques coordonnées visant les unités et les infrastructures privées et publiques, incluant de nombreuses installations de la Police nationale d'Haïti.

En dépit de ses efforts dans son processus de renforcement, la Police Nationale d'Haïti (PNH) n'est pas épargnée par des actes de vandalisme causés par les gangs. Au 30 juin, 48 des 156 installations de police n'étaient pas opérationnelles, à cause des attaques et des violences perpétrées par des gangs armés. À l'heure actuelle, trois (3) prisons en Haïti (le pénitencier national de Port-au-Prince, la prison de Croix-des-Bouquets et la prison pour femmes de Cabaret) ne sont actuellement pas opérationnelles suite aux attaques de gangs. Ces attaques systématiques lancées par les gangs armés contre les infrastructures ont contribué à affaiblir l'institution policière.

Parallèlement, l'effectif de la PNH n'a cessé de diminuer. Entre juillet 2023 et juin 2024, 1 834 officiers, dont 204 femmes, qui ont été rayés des effectifs de la PNH, principalement en raison de désertions ou d'abandons de poste, et de démissions pour des raisons d'émigration, et dans une moindre mesure pour des motifs disciplinaires ou des décès. Au 30 juin 2024, les forces de police comptaient 12 931 agents, dont 1 571 femmes. À cette même date, 1 241 policiers étaient suspendus, dont 130 femmes. La PNH a poursuivi ses efforts pour renforcer ses effectifs. Le 11 mars, la graduation de 786 nouveaux élèves policiers de la 33^{ème} promotion, dont 109 femmes, a contribué à compenser les taux élevés d'attrition dans les rangs de la police. De cet effectif de nouveaux policiers, 455 ont intégré les unités spécialisées en juin 2024.

La gravité de la crise actuelle ne fait que souligner les lacunes structurelles du pays ainsi que le besoin urgent de l'aide internationale, notamment le déploiement immédiat de la MMAS. Le premier contingent de 200 policiers du Kenya est arrivé en Haïti le 25 juin 2024 pour appuyer la PNH. Comme a été indiqué dans résolution 2699 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies, les membres déployés soutiendront les efforts de la Police nationale haïtienne (PNH) afin de rétablir la sécurité en Haïti conformément aux normes et standards en matière des droits de la personne, et établir des conditions sécuritaires propices à la tenue d'élections libres et équitables.

En dépit de sérieux obstacles, la Police Nationale d'Haïti (PNH) continue à faire des progrès significatifs. Le programme continue à soutenir l'institution dans son processus de renforcement institutionnel et opérationnel notamment de capacités adéquates pour dissuader, arrêter et désarmer des gangs lourdement armés, souvent dotés d'une puissance de feu supérieure.

III. BILAN D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS

A- Renforcement de la capacité institutionnelle de la PNH - Appui stratégique

1. **Mission des cadres policiers au Mexique pour l'échange d'expériences dans la gestion de centre de commandement tactique**



Dans le souci d'avoir une meilleure capacité de gestion des opérations de démantèlement des gangs qui paralysent le fonctionnement du pays depuis les dernières années, la PNH s'est lancée dans le processus de mise en place d'un centre de commandement tactique devant lui permettre d'accroître son efficacité sur les théâtres d'interventions. Dans cette démarche de construction en cours, le Mexique disposant d'un centre de référence dans la région a été contacté, à travers son Ambassade en Haïti, pour recevoir une délégation de la PNH composée de quatre (4) membres.

Une visite exploratoire a eu lieu en janvier 2024. Le PNUD a pris les dispositions administratives nécessaires relatives au support logistique et technique de la mission. La feuille de route de la mission incluait des réunions de travail avec leurs homologues mexicains, des visites de terrain, des ateliers de présentation de systèmes et structures de commande, de contrôle, de surveillance du Centre de Commandement, de Contrôle, d'Informatique et de Communication et de Contact avec les Citoyens (C5) et des sept centres de commandement et de contrôle (C2) dont disposent la ville de Mexico. La délégation a pu apprécier la qualité des outils en usage dont les cameras STV, les caméras Totem, les système de contrôle des immatriculations. Une visite a été faite dans l'un des deux centres de commandement et de contrôle mobiles (C2 mobile) utilisé lors des manifestations publiques à forte affluence.

Cette mission revêt une grande importance pour la PNH. Le partage d'expériences constituera une valeur ajoutée à l'institution dans sa phase de restructuration du centre de commandement tactique qui sera un outil important dans les opérations contre les gangs avec l'appui de la MMAS.

2. **Modernisation du Centre de commandement de contrôle et d'intelligence (C3i) de la PNH**

La mission de la délégation de la PNH au Mexique a trouvé son ancrage dans le cadre des dispositifs visant la modernisation du centre de commandement tactique de la PNH. Pour avancer vers le résultat escompté, le PNUD a engagé la Digicel Business à l'effet d'installer et de configurer de nouveaux équipements informatiques acquis par le bureau d'INL pour renforcer la capacité opérationnelle du centre de commande, de contrôle et d'intelligence (C3i) ainsi qu'il suit :

1. Installation et configuration d'un serveur et de 25 ordinateurs.
2. Proposition d'un Live streaming Display pour le fonctionnement du Mur d'écran.

3. Fourniture de 300 heures d'assistance technique au Centre de Commande de Contrôle et d'Intelligence (C3i) sur une durée de douze (12) mois, cela comprend la formation du staff à l'usage des logiciels et à la maintenance technique des matériels et équipements, le fonctionnement du PBX, l'accompagnement à la production des outils de gestion des données.

En ce qui concerne le volet surveillance, dix (10) points de caméra ont été installés et sont en train d'être connectés au C3i avec le soutien de DIGICEL. Des tests préalables ont été concluants, il s'agit maintenant de procéder au lancement des opérations du C3i et la poursuite de manière stratégique de l'installation ou de la connexion à d'autres caméras existantes sur la voie publique.

Des sessions d'échanges quotidiennes sont tenues avec la PNH sur le Centre de commande de contrôle et d'intelligence (C3i) afin de se positionner sur les modes opératoires, la communication avec les agents sur le terrain, la géolocalisation des équipes et des groupes armés.

B- Renforcement des capacités opérationnelles de la PNH – Appui en équipement/matériel

1. Acquisition des équipements de Protection Individuelle (EPI)

Le programme dans son volet d'action de renforcement de capacités opérationnelles de la PNH et conformément au plan de travail du 1^{er} semestre 2024 a doté l'institution policière d'équipements de protection individuelle (EPI) pour le renforcement des opérations de combat. Des rencontres ont été organisées avec la PNH pour la prise en compte effective des besoins en EPI et définir les spécificités des équipements appropriés.

Une mission, composée d'un membre de la PNH, d'un membre du Bureau de la sécurité du PNUD à New York ainsi que du Coordonnateur Technique Principal du programme conjoint d'appui à la PNH, s'est rendue auprès du fournisseur en avril 2024 pour une mission d'inspection du matériel et aussi de concertation avec INL, en vue de coordonner l'acheminement du matériel étant donné la suspension des vols commerciaux à l'aéroport de Port-au-Prince.

L'acquisition étant conclue, le matériel a été acheminé à Port-au-Prince avec le concours de INL par un vol spécial. Le programme a procédé à la remise officielle à la PNH le 28 mai 2024 environ 4000 équipements de protection individuelle (EPI), constitués de 300 gilets par balle, 600 plaques balistiques de niveau IV, 300 casques balistiques, 300 sacs à dos, 100 torches, etc. La cérémonie a eu lieu en présence d'éminentes personnalités, notamment le Directeur Général a.i. de la PNH, l'Ambassadeur du Canada en Haïti, la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies en Haïti (SNU), le Représentant Résident Adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Haïti, etc.

Ces équipements de protection individuelle (EPI) sont conformes aux standards internationaux. A travers cette réalisation, le programme vise à renforcer les capacités opérationnelles de la PNH, notamment en vue du déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS). Toutefois, les besoins de la PNH en la matière sont loin d'être satisfaits au-delà même du fait qu'elle bénéficie du même support d'autres partenaires bilatéraux.

C- Renforcement des capacités du personnel de la PNH

Le plan de développement stratégique 2017-2021 de la PNH n'a pas été renouvelé depuis près de deux ans, laissant la PNH sans stratégie claire et sans objectifs spécifiques pour les années à venir. D'où la nécessité de développer et de renforcer les connaissances et les compétences du personnel de la PNH en matière de planification stratégique et opérationnelle.

De ce fait, dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le BINUH en collaboration avec le PNUD a assuré le renforcement de capacité du personnel de la PNH. Deux sessions de 5-jours de formation chacune ont été organisées en janvier et février 2024 portant sur la planification stratégique à l'intention de 25 officiers de grade supérieur et moyen, désignés par la PNH et qui seront impliqués dans les prochains processus de planification stratégique. Les participants ont démontré leur satisfaction, ont confirmé la pertinence de la thématique, son contenu et ont grandement apprécié la méthodologie utilisée par l'équipe de la Standing Police Capacity des Nations Unies basée en Italie.

D- Renforcement de la présence de PNH sur le territoire – Volet infrastructure

Comme cela a été souligné, le volet lié aux infrastructures englobe d'une part, des constructions (La Direction départementale des Nippes, le commissariat de Miragoâne, les salles de classe et dortoirs à l'École Nationale de Police et la Direction départementale du Nord-Ouest) et d'autre part, des réhabilitations des commissariats de la zone métropolitaine, des services judiciaires dans les directions départementales en région. En ce qui concerne le lancement des travaux de réhabilitations, les six commissariats (Thomassin 25, Cazeau, Port-au-Prince, Bon-repos, Cafétéria, Aéroport) qui avaient été identifiés par la PNH et évalués en 2023 par le programme, n'a pas pu être réalisé suivant la planification du programme en raison du contexte sécuritaire qui a impacté négativement la mise en œuvre des travaux. En outre, les commissariats de Bon-Repos et Cazeau ont été détruits entre mars et avril 2024 par les gangs et d'autres commissariats sont situés dans des zones à fortes incidences sécuritaires, empêchant les prestataires de services de s'y rendre, à l'exception du commissariat de Thomassin 25.

Néanmoins, des progrès ont récemment été enregistrés dans la mise en œuvre des chantiers de construction. Le programme a procédé au lancement du processus de la 1^{ère} phase relative à la conduite des études technique et architecturale des sites : Commissariat de Miragoâne, Direction départementale des Nippes, ENP/ bâtiment des 16 salles de classe, dortoirs. Cela permettra de débiter la mise en œuvre de la deuxième phase qui consiste en l'exécution des travaux prescrits dans l'étude.

Dans le respect des procédures, les contrats ont été signés respectivement avec les firmes locales d'ingénieries et ce, dans le respect des règles de passation de marché. L'état actuel des dossiers est le suivant :

- Commissariat de Miragoâne : Les études hydrauliques, sanitaires, architecturales et électriques sont en cours et sont avancées à 75 %.
- Direction départementale des Nippes : Les études géotechniques et topographiques sont complétées. Les 3-APS (avant-projet sommaire) sont en cours de développement, à 85 % complété.

- École Nationale de Police (ENP) : Les études techniques pour les seize (16) salles de classe de l'ENP sont totalement complétées. Les préparatifs sont en cours pour le lancement des appels d'offre de la construction. Quant à la construction des dortoirs, les études géotechniques et topographiques sont complétées. Les études techniques et architecturales sont en cours jusqu'au 30 octobre 2024.

À noter que tous les dossiers de construction couvrant le Grand-Nord, le Centre et l'Artibonite (SDPJ, VBG, DRG) ont été évalués lors de la mission de terrain conjointe avec le responsable des infrastructures de la PNH. Quant à la construction de la Direction départementale de Port-de-Paix, le processus d'appel d'Offres est en cours d'analyse pour recommandations et/ou approbation.

IV. RISQUES ET ENJEUX DU PROGRAMME

- L'obstacle majeur qui persiste est la fragilité du contexte socio-politique, la domination des gangs armés et l'accès difficile à certaines zones. Dans ce contexte, des missions sur le terrain ont dû être différées ou refusées en raison des risques sécuritaires, ce qui entraîne des retards dans la planification de la mise en œuvre du programme. En ce qui concerne le suivi des projets d'infrastructures, des réunions et des suivis sont planifiés sous forme de réunions en ligne. Des discussions seront menées en collaboration avec la Police nationale d'Haïti (PNH) et les parties prenantes afin de réévaluer les priorités en fonction du contexte actuel et de la possibilité d'initier les travaux de rénovation des commissariats déjà évalués.
- Certaines prévisions budgétaires ont été sous-évaluées pour l'implémentation de certaines activités du programme. De ce fait, certaines activités ont dû être réévaluées pour poursuivre les objectifs fixés du programme. Suivant le budget réel et les contributions à recevoir, l'équipe du programme a procédé à une revue du plan d'action en collaboration avec la PNH, identifié les activités ayant le plus d'impact dans le contexte actuel, tout en priorisant les constructions et réhabilitations de certaines infrastructures.
- Un programme d'appui institutionnel tel que celui-ci ne pourra produire l'impact souhaité que si les partenaires font preuve d'engagement pour prévenir la duplication des soutiens reçus de différentes parties prenantes. Le programme établit des synergies avec d'autres institutions actives dans le domaine de la sécurité afin de prévenir les redondances et faciliter une harmonisation plus efficace des ressources en fonction des besoins concrets de la PNH cherchant à se renforcer. Par ailleurs, des réunions de coordination sont planifiées avec les divers partenaires afin de garantir la cohérence des actions menées, que ce soit au sein du système des Nations Unies ou avec d'autres entités externes, qu'elles soient des organismes ou des projets.

V. PARTENARIATS

Durant la période concernée, de nombreux échanges entre le PNUD et ses partenaires (PTFs) ont été réalisés à la fois sous forme de rencontres et de communication écrite visant essentiellement à maintenir le niveau de transparence et de réédition des comptes envers chaque partenaire contributeur du programme (Allemagne, Canada, Italie, Japon, Union Européenne, USA).

Avec la participation des points focaux désignés par la Direction Générale de la PNH, cette dernière est restée toujours impliquée dans toutes les étapes de la mise en œuvre du programme. L'équipe du programme a continué à collaborer avec d'autres projets, d'autres agences des Nations Unies œuvrant dans le domaine de la sécurité et de jouer le rôle d'avant-gardiste afin d'éviter les doublons dans les supports fournis, de permettre à la PNH de se renforcer et de s'adapter aux défis actuels de la sécurité.

Il est important de souligner que le programme est à la recherche constante de ressources pour continuer à soutenir la PNH, de renforcer les acquis dans le cadre du Basket Fund dont certaines activités prévisionnelles n'ont pas été réalisées faute de financements ou par suite de la révision et réaffectation de certaines lignes budgétaires afin de combler les lacunes du budget alloué aux infrastructures. Comme a été noté dans le précédent rapport, le Japon a octroyé une contribution financière en dehors de l'accord commun du programme pour la mise en œuvre de deux projets touchant le CERMICOL et l'École Nationale de Police (ENP) dont la durée pour ces deux projets est de 12 mois (mars 2024-mars 2025).

VI. GESTION FINANCIÈRE

Les ressources prévisionnelles pour la conduite globale du programme sont de 28,363,873.82 dollars américains. À ce jour (30 juin 2024), 25,991,605.91 USD ont été collectés provenant des contributions du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, de l'Allemagne, du Japon, de l'Union Européenne et du PNUD. Un montant de 2,704,500.00 USD reste à mobiliser.

En tenant compte du dernier rapport financier au 31 décembre 2023, sur 25,991,605.91 USD de disponibles le programme a décaissé le montant de 9,797,684.44 dollars américains **du 1^{er} janvier au 30 juin 2024** incluant les engagements et les avances. Le taux d'exécution du programme à cette période est de 37.70%.

VII. GESTION DU PROGRAMME

Conformément aux modalités de gouvernance et de gestion du programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH), une rencontre du comité de pilotage (CoPil) a été organisée le 30 janvier 2024 sous la présidence du Représentant Résident du PNUD avec la participation du Premier Ministre d'alors SEM Ariel Henry, la Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique de l'époque, les Ambassadeurs et représentants des PTFs, le Haut Commandement de la PNH d'alors, le personnel du PNUD, BINUH et UNODC qui assurent la mise en œuvre du programme. Cette rencontre a permis de faire le point sur les réalisations majeures enregistrées en lien avec les axes d'intervention du programme, les risques et mesures de mitigations, les défis et enjeux décelés au cours des premiers 18 mois de mise en œuvre du programme.

Au cours du CoPil, les membres ont échangé sur les réalisations du programme depuis sa mise en œuvre en juin 2022, notamment en termes de formations et de fournitures d'équipements et de matériels roulants. Il a été constaté que le taux des réalisations est resté relativement faible, à hauteur de 28% en raison des contraintes administratives et sécuritaires. Les membres du comité de pilotage se sont exprimés à l'unanimité en faveur d'une prolongation du programme pour une période

additionnelle de 24 mois à partir de l'expiration de la période initiale, soit le 30 juin 2024. Des recommandations ont été formulées et l'équipe de mise en œuvre du programme en collaboration avec la PNH se sont alignées pour la mise en application d'une feuille de route y relative.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées lors la rencontre du comité de pilotage, l'équipe technique du programme en collaboration avec la PNH, notamment les points focaux qui ont été désignés par la Direction Générale de PNH, ont fait la revue des activités du programme. L'exercice, qui s'est déroulée au cours de la période allant de février à mars 2024, a permis de passer en revue les activités du programme, les fonds disponibles, la pertinence des activités suivant le contexte actuel et les besoins de la PNH. À l'issue de cet exercice, certaines propositions d'activités ont été prises en compte dans le plan révisé, notamment l'ajout d'activités d'appui aux nouveaux cadets et la réaffectation de certains fonds sur les projets d'infrastructures qui étaient sous-évalués.

Le plan opérationnel sur lequel repose l'exécution des activités du programme couvrant la période d'extension a été partagé avec la PNH et les partenaires financiers qui ont été informés de la prise en compte de la nouvelle activité de soutien aux cadets dans le plan révisé. D'autre part, l'équipe technique du programme incluant BINUH et UNODC, tient sur une base hebdomadaire des réunions de travail pour faire le point sur l'état d'avancement des activités.

En termes de gestion du personnel du programme, la période a été essentiellement marquée par le départ de trois (3) membres de l'équipe : l'ingénieur civil, le responsable de Procurement et l'assistante administrative. Il faut reconnaître que cette réduction de staff a entraîné des répercussions dans la mise en œuvre du programme en dépit du contexte politique et sécuritaire du pays qui s'avère encore difficile. Le processus de recrutement pour le renouvellement du personnel du programme est dans sa phase finale. Toutefois, il s'avère important de saluer la haute contribution des expertises internes du programme qui a permis la conduite des activités dans le respect des planifications.

VIII. LEÇONS APPRISES

Le partenariat développé avec la Police Nationale d'Haïti ainsi que l'implication directe des partenaires à travers le comité de pilotage constitué par le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, les PTFs dans la prise de décisions, l'orientation et l'exécution, facilitent la mise en œuvre et l'appropriation du programme. Le monitoring des acteurs bénéficiaires des interventions du PNUD, notamment dans le cadre de ce programme, se poursuit de façon continue et permanente (suivi du comportement des bénéficiaires au regard des principes de la HRDDP, l'utilisation des biens reçus dans le cadre du programme, etc.).

L'équipe chargée du suivi du respect de la politique de diligence raisonnable en matière des droits de l'homme assure le monitoring des interventions du PNUD au profit des forces de sécurité non onusiennes ainsi que le comportement des bénéficiaires conformément aux critères et procédures établies dans l'outil interne du PNUD pour le suivi de la politique. Ce monitoring se fonde, entre autres, sur les listes des bénéficiaires de nos interventions, le Point focal HRDDP désigné par la PNH, les réunions de suivi du Programme d'appui à la PNH, l'actualité sur les actions de la PNH.

Il est important de noter qu'il existe une adhésion des acteurs au mécanisme de suivi de la politique HRDDP, particulièrement le BINUH/UNPOL, la PNH et les partenaires financiers. L'identification et la catégorisation des activités du programme pour le suivi du respect de la politique HRDDP à travers des mesures correctives ont permis de vérifier au cas par cas, les unités bénéficiaires de l'appui du PNUD conformément au rapport d'évaluation des risques et mesures de mitigation proposées par l'équipe HRDDP et par la Consultante dans le rapport d'évaluation des risques du Programme d'appui à la PNH. Jusqu'à cette date, aucun incident n'a été enregistré au sein des bénéficiaires des appuis dans le cadre du programme en particulier et du PNUD en général.

En ce qui concerne la communication externe, le PNUD a maintenu les échanges continus avec les autorités politiques et policières à travers des cadres de concertation et les points focaux désignés à cet effet. Cette collaboration est également observée au sein du Système des Nations Unies (SNU) notamment avec le BINUH et le HCDH. L'équipe HRDDP participe aux réunions hebdomadaires de suivi de la mise en œuvre du Programme d'appui à la PNH en vue de donner ses avis et conseils sur les actions à mener en termes de suivi de la politique HRDDP. Sur proposition du HCDH, le PNUD a apporté ses observations sur le projet de SOP HRDDP en vue d'une éventuelle collaboration avec ce mécanisme global pour Haïti. Des concertations sont en cours notamment au sein du BINUH/ UNPOL et les acteurs impliqués (PNUD, agences) pour opérationnaliser le dispositif global de suivi de la mise en œuvre de la politique.

IX. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En considérant le contexte dans lequel s'inscrit le programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH) connu sous le nom de "Basket Fund", des accomplissements ont été notés pour la période examinée. Les activités de formation, de préparation à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures, de conseil/stratégie, ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles de l'institution policière, représentent quelques-unes des réalisations concrètes. Les actions entreprises pendant la période de suspension du trafic aérien de l'aéroport international de Port-au-Prince entre début mars et fin mai, telles que l'évaluation des Équipements de Protection Individuelle chez le fournisseur basé aux États-Unis et les démarches pour acheminer et recevoir les équipements à Port-au-Prince, illustrent l'engagement du PNUD à fournir un soutien complet à la PNH pour renforcer ses capacités ayant pour objectif de poursuivre ses missions et rétablir la sécurité.

Cependant, face à l'ampleur des défis auxquels le pays est confronté et de leurs répercussions sur la PNH, il reste encore beaucoup à accomplir. La révision du plan de travail avec le point focal désigné de la PNH s'est avéré être une stratégie efficace pour redéfinir les priorités actuelles de la police nationale et pour allouer les ressources suffisantes pour atteindre des résultats d'impacts prévus. L'engagement continu de la PNH a été un élément essentiel dans la mise en œuvre de ce programme d'une telle envergure. De plus, les orientations du programme ont été déterminées en fonction des besoins changeants de la Police nationale d'Haïti, évalués et pris en compte par suite des recommandations du comité de pilotage. Cela s'est fait en adoptant une approche holistique et axée sur les droits de l'homme afin de répondre aux exigences liées au contexte et à son évolution. En raison de la réaffectation des fonds à d'autres activités nécessitant davantage de ressources que celles initialement prévues, certaines activités ont été mises en attente de financement. Afin de garantir la mise en œuvre de toutes les actions prévues dans le cadre du programme et d'atteindre les résultats escomptés, il

serait envisageable d'obtenir un financement supplémentaire de nos partenaires actuels ou d'impliquer de nouveaux partenaires.

Le programme réaffirme son soutien à la PNH dans son processus de renforcement afin de lui permettre d'accomplir ses missions, notamment pour prévenir et répondre aux violences perpétrées par des gangs armés. L'avènement de la MMAS souligne l'impératif de renforcer l'Inspection de la PNH pour qu'elle puisse pleinement assurer sa mission de supervision des activités policières et de prise de mesures adéquates face aux allégations de comportements répréhensibles et de violations des droits de l'homme commis par les officiers de police, notamment lors des opérations de lutte contre les gangs. De plus, il est essentiel de surveiller attentivement la poursuite du processus du "vetting" dans le cadre du programme qui a pris un grand retard. Dans le cadre de ce programme, le BINUH maintiendra une étroite collaboration avec la Direction générale et l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti (PNH) afin de renforcer le processus en cours visant à restaurer la confiance de la population en cette institution.

Le programme continuera à suivre son plan de travail révisé. À court terme, dans le volet de renforcement de la capacité stratégique de la police nationale, le programme va procéder à l'allocation d'une prime de premier établissement d'un montant de 1,5 million USD au bénéfice de 786 cadets, dont 119 femmes, de la 33^{ème} promotion de la PNH qui ont été gradués en mars 2024 et ensuite intégrés aux différentes unités de police en juin 2024. Ce support vise à favoriser la rétention des effectif de la PNH en pleine déperdition et de contribuer à motiver les nouveaux agents. Il faudra également continuer à appuyer la PNH dans l'élaboration de son plan pluriannuel stratégique de développement.

En termes de renforcement logistique et opérationnel de la PNH, le programme va continuer à doter les unités de la PNH en équipements et en matériels adéquats. Les prochaines actions prévoient notamment l'acquisition de drones, des équipements de protection individuels (EPI) additionnels, la finalisation des travaux de mise en place du Centre de commandement et de Contrôle (C3I), notamment l'installation et la configuration d'un-IP PBX installation and Call center service deployment/ 25 agents / 114 Hotline integration for 20 agents. - System Configuration - Dial Plan - Codec Configuration - Trunk Configuration - User Management - Call Recording - IP Phones Provisioning - Basic Settings - Call Center Features - Queues - Agents - Wallboard - Call Reporting).

Dans le volet des infrastructures, les études architecturales se poursuivent. Une fois finalisées, l'équipe du programme mettra en œuvre la seconde phase de la procédure en exécutant les travaux conformément aux directives établies. Les travaux de rénovation du commissariat de Thomassin 25 se poursuivent. L'équipe du programme assure le monitoring des chantiers et la gestion des relations avec les prestataires de services afin de garantir le respect rigoureux des termes du contrat et la planification de l'exécution.

En tenant compte du changement survenu au sein du gouvernement et de la Direction de la PNH, la structure de gestion du programme d'appui à la PNH prévoit une réunion avec les nouveaux responsables. L'objectif de cette réunion est de passer en revue le programme, échanger sur leurs priorités et évaluer la possibilité d'harmoniser les activités du programme avec leurs objectifs visant à rétablir un climat de sécurité à l'échelle nationale.

X. ANNEXE

Annexe 1 : Rapport financier

Annexe 2 : Rapport COPIL du 30 janvier 2024

Annexe 3 : Plan de travail révisé